

FAITS SAILLANTS DES RAPPORTS FINANCIERS 2025

VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

Chères Riverougeoises,
Chers Riverougeois,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 octobre 2026, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2025, tel qu'audité par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Rivière Rouge au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Compétences d'agglomération

Les revenus aux états financiers totalisent 137 270 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers, s'élèvent à 127 990 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 16 280 \$.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 7 octobre 2026, le surplus accumulé au 31 décembre 2025 est de 153 308 \$.

Compétences de nature locale

Les revenus aux états financiers totalisent 14 048 404 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers, s'élèvent à 13 470 564 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 823 670 \$.

Le surplus s'expliquant par l'augmentation des droits de mutation reçus, des taxations complémentaires et des économies suite à des postes vacants.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 7 octobre 2026, le surplus accumulé au 31 décembre 2025 est de 2 180 327 \$.

Les principales réalisations de l'année 2025 sont :

- Achat de machinerie lourde (un camion 10 roues ainsi que son équipement de déneigement) et deux camionnettes;
- Poursuite du plan d'action pour contrer le myriophylle à épis au lac Tibériade;
- Fin des travaux du réseau d'aqueduc et d'égout sur le chemin de la Rivière Sud à l'aide du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ 2024-2028);
- Raccordement du puit #3 à l'aide du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ 2024-2028);
- Achat d'une nacelle remorquable ;
- Début des travaux des salles de bain du 2^e étage du Centre Sportif et Culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) à l'aide du *Programme d'infrastructures municipales pour les aînés* (PRIMA);
- Réfection des chemins de la Rivière Nord et Laliberté à l'aide du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL 80%) ;
- Installation de bornes de recharge électrique à l'hôtel de ville;

Endettement total net à long terme de l'administration municipale

Au 31 décembre 2025, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale, incluant les compétences de nature locale et d'agglomération ainsi que la quote-part de l'endettement net total des organismes contrôlés et de la Municipalité Régional de Comté d'Antoine Labelle, atteignait 18 849 253 \$.

Traitement des élus

En conformité avec l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je fais mention des rémunérations, des allocations de dépenses et de départ (suite aux élections du 2 novembre 2025) des membres du conseil. La rémunération totale pour l'année 2025 se chiffre à 345 183 \$.

Conclusion

Je suis fier d'affirmer que la situation financière de la Ville est saine et que le conseil municipal a su garder un budget équilibré tout en maintenant des services de qualité à la population. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. Je profite de cette occasion pour remercier les membres de mon équipe tant pour leur soutien que pour leur grande disponibilité.

Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tout le personnel de la Ville pour leur travail constant et de qualité afin de mieux servir toute la population de Rivière-Rouge.

Toute ma gratitude aux bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Vous êtes la pierre angulaire de ces succès!

Faits saillants des rapports financiers 2024 Ville et Agglomération de Rivière-Rouge

Dans le seul et unique but de vous offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible, soyez assurés que votre conseil municipal continuera à travailler de façon la plus efficace qui soit à l'amélioration, au développement et à la planification de notre Ville.

En terminant, je vous mentionne que les rapports financiers complets de la Ville, incluant celui de l'Agglomération de Rivière-Rouge, sont accessibles sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sous l'onglet « Documents financiers » au lien suivant :
<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/79037/>

Donné à Rivière-Rouge ce 7^e jour d'octobre 2026

**Gilbert Therrien
Maire**